



Semaine 08 – Du 17 au 23 Février 2019 (du 12 au 18 Adar I 5779)

Dimanche

Cha'harit à 08h00

Mardi 19

Pourim Katan

Pas de ta'hanounim Mardi et Mercredi

DATES & HORAIRES Chabbat

Chabbath Ki Tissa

Entrée Vendredi 22 Février : 18h04

Sortie Samedi 23 Février : 19h11

Vendredi soir

Arvith à 18h30

Samedi

Cha'harit à 09h30 (Odou)

Haphtara chantée par :

Meyer SISSO

Min'ha à 17h30

Séoudah Chlichite offerte par :

ACIA

Arvith à 19h11



Ki Tissa en bref (Exode 30,11 – 34,35)

Par l'intermédiaire de Moïse, Hachem demande aux enfants d'Israël que chacun, pour le rachat de sa personne, donne un demi sicle d'argent pour le Sanctuaire. Des instructions sont également données pour la fabrication de la cuve d'airain destinée aux ablutions et de son support. De même est indiqué le mode de confection de l'huile d'onction et de l'encens. Deux artisans au cœur rempli de sagesse, Betsalel et Aholiab sont chargés de la construction du Sanctuaire. A nouveau, le respect du Chabbat est rappelé. Moïse semblant tarder à redescendre du Mont Sinaiï, le peuple se fait un veau d'or et se livre à son adoration. Hachem veut détruire les enfants d'Israël, qualifiés de « peuple à la nuque dure ». Mais Moïse intercède. Il descend de la montagne, portant les Tables de la Loi sur lesquelles sont gravés les Dix Commandements. Voyant le peuple danser autour de l'idole, il brise les Tables, détruisant le veau d'or. Il entreprend de châtier les coupables. Puis Moïse retourne vers Hachem et le supplie de pardonner « Sinon, dit-il, efface moi de Ton livre que Tu as écrit ».

Hachem pardonne mais la faute exercera ses effets pour longtemps. Hachem propose d'abord d'envoyer Son ange pour qu'il suive le peuple. Mais Moïse obtient que Hachem Lui-même accompagne Son peuple vers la Terre Promise.

Moïse prépare de nouvelles Tables et s'en retourne au sommet du Sinaiï. Sur ces secondes Tables Hachem inscrit à nouveau les Commandements. Moïse reçoit la vision des Treize Attributs de miséricorde. A son retour, son visage est à ce point rayonnant qu'il doit se couvrir d'un voile qu'il ne retire que pour s'adresser à Hachem et pour enseigner Ses lois au peuple.

POURIM KATAN

la fête de Pourim a lieu chaque année le 14 Adar en date hébraïque. Mais lorsque l'année juive est bissextile (**comme cette année en 5779 / 2019**), il y a deux mois de Adar : Adar 1 et Adar 2. La fête de Pourim et ses mitsvot associées sont décalées au mois suivant : Adar 2.

Malgré tout, à cette même date au mois d'Adar 1 qui s'appelle "Pourim Katan" (le petit Pourim), il est interdit de faire des éloges funèbres et de jeûner, ainsi que de réciter les supplications en ces jours.

Certains ont l'habitude de se réjouir et de faire un festin, le 14 Adar 1 (**mardi 19 février 2019**) pour les habitants hors de Jérusalem ou le 15 Adar (**mercredi 20 février 2019**) pour les habitants de Jérusalem.

Il est donc de coutume d'organiser des fêtes avec des chants et des louanges à D.ieu, de dire des paroles de Torah et de renforcement de la émouna, pour en faire profiter le public.

Celui qui se comporte de la sorte sera béni comme l'affirme le *Rama* en conclusion des lois de *Méguila* : « *Un bon festin réjouit les cœurs* », l'essentiel étant que tout cela soit dédié au nom du Ciel.

Pourim Katan produit 7 fois tous les 19 ans. Les Halachot de Pourim Katan ne sont pas de lire la Meguila le 14 Adar Rishon, ou d'offrir les Miclohei Manot mais nous faisons un repas de fête.

Nous ne disons pas les parties de la prière qui évoquent la tristesse: Tahanoun.

Le Yom Tov de Pourim Katan reflète donc le message de « *Ivdou Et Hashem b'simcha* » Servir Hashem dans la joie.





3, Avenue de Clermont Tonnerre
93600 Aulnay sous Bois
aciabethmosche@free.fr

RACHI T R O Y E S

SORTIE COMMUNAUTAIRE
LE DIMANCHE 19 MAI 2019



PAF
50€

PRE INSCRIPTION AVANT LE 03/03/2019
INSCRIPTION AVEC REGLEMENT AU PLUS TARD LE 31/03/2019

Départ en car à 08h00 de la synagogue d'Aulnay - Retour à 20h00

Le PAF comprenant

Le voyage

Le repas (entrée, plat, dessert)

La visite (2h)

Le gouter (dans le car au retour)

Déjà : 8 inscrits

Objectif avoir un minimum de 30 personnes

PRIERE DE FAIRE VOS RESERVATIONS PAR MAIL A L'ADRESSE :

aciabethmosche@free.fr